

# Baugy vous Informe

Numéro 4 Janvier / février / Mars

Mairie 40 rue Saint Médard Tel / Fax: 03.44.42.47.32 [mairie.baugy.oise@wanadoo.fr](mailto:mairie.baugy.oise@wanadoo.fr)

## Le mot du maire

L'hiver a été rude, mais les beaux jours arrivent. Pour la commune, le printemps annonce le vote du budget. Il a été voté une augmentation de 2.3% pour l'année 2009. Cela est nécessaire pour faire face aux nombreuses dépenses, qui néanmoins sont restées raisonnables. Une subvention pour la réfection des caniveaux a été accordée par la Préfecture, elle s'élève à 8600 euros environ sur un montant de 17000 euros environ de frais engagés. La société G2C a repris les études concernant l'assainissement collectif. Des infos complémentaires vous seront données prochainement.

Nous avons également demandé un devis pour la modification du POS dans le but de réaliser un projet de 18 maisons sur les terrains de Mr VERVEL.

Par ailleurs, je tiens à féliciter les membres du bureau de l'ALB pour avoir organisé 2 après-midis "Village propre" ainsi que les participants. Cela a permis de ramasser plus de 300 kg de détrit (papier, bouteilles, plastiques...)

Bonne lecture et à bientôt

## A la rencontre de nos aînés

Les aînés de la commune de Baugy n'ont pas manqué à l'appel de la municipalité pour le traditionnel repas des aînés organisé au restaurant du golf de Monchy Humières, ce dimanche 1er mars 2009. Une cinquantaine d'habitants avait fait le déplacement. Inaugurant cette journée, M. le Maire a remercié vivement les convives de leur présence, ainsi que M. Joseph Sanguinette, Conseiller Général du canton de Ressons sur Matz, qui a honoré de sa visite cette journée.

M Darcy a tenu à remercier également à cette occasion les membres du bureau sortant de l'ALB Association de Loisirs de Baugy (Mme Gomez, la présidente, M. Gomez le trésorier et Mme D'Heygère la secrétaire) pour leurs nombreuses années passées à l'animation du village.



# Les agriculteurs se mobilisent pour protéger l'eau



Depuis plusieurs années, la dynamique environnementale est devenue incontournable. La protection des eaux de surfaces et nappes phréatiques reste une priorité. Plusieurs réglementations ont proposé des mesures de protection : Directive cadre sur l'eau (européenne), Directive nitrates, Grenelle de L'environnement. Depuis 10 ans, La directives Nitrates oblige les agriculteurs à raisonner, justifier et limiter leurs apports d'azote pour la fertilisation des cultures.

En outre, le Grenelle de l'environnement a défini des points de captage d'eau dits prioritaires : prioritaires vis-à-vis de la teneur en eau en nitrates et en résidus phytosanitaires.

Les points de captage de Baugy est décrété prioritaire car la teneur en nitrates, bien qu'inférieure à la norme de 50mg/L) ne diminue pas, mais également du fait de l'importance de la population desservie sur Compiègne.

Après de multiples réunions d'informations et concertations entre l'ARC, les communes concernées, la chambre d'agriculture et les agriculteurs, des plans d'actions sont mis en œuvre pour inciter les agriculteurs de la zone à des pratiques supplémentaires visant à limiter l'impact agricole sur la qualité des eaux.

Consciente des efforts déjà entrepris depuis de nombreuses années par les agriculteurs, la collectivité propose des **Mesures Agri-Environnementales** subventionnées. Elles consistent à par exemple, restaurer des haies, limiter les interventions, implanter des cultures couvrantes l'hiver pour éviter les sols nus (les nitrates sont lessivés par la pluie), réaliser plus d'analyses pour mieux raisonner la fertilisation...

La majeure partie des agriculteurs concernés s'impliquent et vont prochainement mettre en œuvre certaines de ces mesures.

Votre municipalité suit de près ces actions sur le territoire, pour la préservation de la qualité des eaux. Le dossier d'assainissement rentre dans le même cadre.

## Opération Toilettage du village

Deux opérations successives de nettoyage du village et du marais ont été organisées par l'ALB et le collectif de défense des loisirs verts auquel s'est jointe la société de chasse de Baugy en avril.

Plus de 15 tonnes de déchets en tous genres ont été ramassés en une seule matinée par une soixantaine de personnes venue participer à la journée des chemins. Au menu : Pare chocs, voitures calcinées, pneus, 1 tonne de verre, et autres débris. Ce sont 80 km de chemin et sentiers dans la Vallée de l'aronde qui sont désormais débarrassés de ces débris.

Autre action celle de l'ALB, qui a récupéré sur 2 jours près de 500 kg de débris dans tout le village et sur la départementale, grâce au concours d'une cinquantaine de personnes motivées pour conserver notre cadre de vie.

# Assainissement : c'est parti !

Le dossier de création d'un réseau d'assainissement public pour Baugy progresse. Le projet consistera à raccorder tous les habitants de Baugy (hormis les hameaux de la Féculerie et de Sept voies) à un réseau d'assainissement public connecté à la station de filtration de Monchy Humières. Le montant global des travaux est estimé à 1 million d'euros environ.

L'ARC, l'agglomération de la région de Compiègne est très sensible à la qualité de l'eau potable pompée sur le territoire de la commune au point de captage de la Rue de Revennes. Après négociations, les maires de Baugy et Monchy Humières dans le cadre du SIVOM ont pu négocier une subvention exceptionnelle de l'ARC pour la réalisation du projet.

Concrètement, l'agence de conseil G2C a été choisie pour entamer une nouvelle étude technique et chiffrer le montant global des investissements à prévoir.

# Réouverture de l'église Saint Médard



Après de multiples rebondissements, travaux, avis d'experts et contrôle administratif, notre église Saint Médard a pu rouvrir ses portes au public. Lors d'une soirée porte ouverte en février, vous avez pu observer les travaux d'éclairage réalisés. En mars la porte d'entrée a été remplacée.

Tous ces travaux ont été permis par la générosité des habitants (carte de vœux, et calendrier perpétuel), l'association de sauvegarde et de généreux donateurs comme M. Le Drappier pour l'électricité ou l'Entreprise SCM Charpente du Meux pour le changement de la porte d'entrée, et la municipalité.

Une office a pu être organisé ce 25 mars dernier et a réuni une trentaine de personnes, ce qui n'était pas arrivé depuis plus de 6 ans.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvrées pour la réouverture de notre église. Ce patrimoine est une partie de notre identité.

# Les dernières nouveautés

- **L'aménagement paysager du village continue**

Pour poursuivre les efforts d'embellissement du village, les plantations de haies dans les rues Saint Médard, derrière la mairie et rue de Compiègne continuent. La benne de tri sélectif de verre sera également agrémentée.

- **Local technique**

Suite au cambriolage dont nous avons été victime en février dans le local technique de la mairie, un dossier d'assurance est en cours, qui permettra de restaurer le bâtiment endommagé.

- **Projet de Révision du POS Plan d'occupation des Sols**

Initié depuis longue date, le projet de révision du POS sur le lieu dit La maison brûlée progresse. Le Conseil Municipal va lancer l'appel d'offres pour ce projet d'urbanisme.

- **Implantation d'une zone de jeux pour enfants**

Un projet d'installation d'une plateforme de jeu pour enfants est en cours. Implantée derrière la mairie, elle proposera aux plus jeunes, toboggan, bascule, tour, échelle et pour les plus âgés, une table de Pingpong. Cet aménagement permettra d'agrémenter et de faire vivre la grande esplanade derrière la mairie en toute sécurité pour les petits quant à la circulation. Réalisation 2<sup>ème</sup> semestre pour un montant prévisionnel de 6010 € HT.



- **Réfection du cassis de la rue Saint Médard**

Tous les devis ont été réalisés, les demandes de subventionnement sont en cours, les travaux sont envisagés pour le deuxième semestre 2009.

# XViiième BROCANTE DE BAUGY

**17 juin 2009**

Comme chaque année, l'ALB organise la brocante annuelle. Plus grande chaque année, elle rassemble 130 exposants dans la rue Saint Médard.

Contact/Réservation : **03.44.42.36.28 / 03.44.86.50.47**

buvette et restauration sur place : frites/grillades - pâtisseries

- gratuit pour les particuliers pour 5 m; 3 € le mètre supplémentaire.
- 5 € le mètre pour les professionnels

**Inscriptions jusqu'au 10 juin**

## Les derniers échos du conseil municipal

Conseils du 20 février et 28 mars 2009

- Approbation des comptes administratifs 2008 et vote du budget 2009. Pour mémoire le montant du budget de fonctionnement s'élève à 165000€.
- Fixation des Taux des Contributions Directes. le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, d'augmenter de 2,3% le Taux global d'imposition locale.
- Demande subvention pour la réfection du Pont sur l'aronde qui montre de sérieux signes de fatigue.

### Contact :

#### **Mairie de Baugy**

40 rue Saint Médard

60113 BAUGY

Téléphone / Fax: 03.44.42.47.32

Adresse Mail : [mairie.baugy.oise@wanadoo.fr](mailto:mairie.baugy.oise@wanadoo.fr)

Horaires des permanences du secrétariat

**MARDI 18H30 – 20 H00**

**VENDREDI 17H30 -19H00**

# Le passeport biométrique ?

Les passeports biométriques contenant une photo et des empreintes digitales numérisées succéderont progressivement au niveau national aux passeports électroniques fabriqués depuis avril 2006.

Après des tests dans les départements de l'Aube, de la Gironde, de la Loire-Atlantique, du Nord et de l'Oise, Les mairies seront équipées du matériel nécessaire à l'établissement de la demande des nouveaux passeports d'ici au 28 juin 2009.

Lors du dépôt de la demande de passeport, il sera procédé au recueil de l'image numérisée du visage et des empreintes digitales de 8 doigts du demandeur (les empreintes digitales des enfants de moins de 6 ans ne seront pas recueillies).

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous renseigner dans les mairies de la région de Compiègne habilitées à délivrer le passeport biométrique :

	<b>COMPIEGNE</b>	<b>ESTREES SAINT DENIS</b>	<b>RESSONS SUR MATZ</b>
<i>contact</i>	<i>Nadine Boin</i> <i>Tel : 0344407200</i>	<i>Joëlle Leleu</i> <i>Tel : 0344916090</i>	<i>Brigitte Joret</i> <i>Tel : 0344425118</i>
<b>LUNDI</b>	8h30-11h30 13h30-16h30		
<b>MARDI</b>	8h30-11h30 13h30-16h30		9h00-12h00 14h00-17h00
<b>MERCREDI</b>	8h30-11h30 13h30-16h30		9h00-12h00 14h00-17h00
<b>JEUDI</b>	8h30-11h30 13h30-16h30	8h30-11h00 14h30-16h30	9h00-12h00 14h00-17h00
<b>VENDREDI</b>	8h30-11h30 13h30-16h30		9h00-12h00 14h00-17h00
<b>SAMEDI</b>	8h30-11h00	8h30-11h00	9h00-12h00 les 2 et 4ieme samedi du mois

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, demandes, articles, événements, ce bulletin est le vôtre. Tous les trimestres, retrouvez le dans votre boîte aux lettres. Merci de votre confiance

L'équipe de rédaction: Véronique Gambé / Jérôme Josseaux